

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Oct. 06

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Dow AgroSciences S.A.S.
 Service Commercial
 Marco Polo, Bâtiment B
 ZAC du Font de l'Orme 1, BP 1220
 790 Avenue du Docteur Donat
 06254 MOUGINS CEDEX / France

NUMERO D'APPEL D'URGENCE : 03 88 53 36 76 (DRUSENHEIM / Bas Rhin)

CENTRE ANTI-POISONS DE PARIS : 01 40 05 48 48
 (HOPITAL FERNAND WIDAL / PARIS)

Nom du produit: **FORTRESS DUO FUNGICIDE**

Code produit: 58809 Date de création: Mai 98 Référence: DOR13
 Date de révision: Jan. 03 (Section/s 2, 3, 5, 9, 11-13, 15 & 16)

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux (voir Section 16 pour les phrases R complètes)

			CAS	NØ CE
Quinoxifène	67 g/L	Xi,N; R43- 50/53	124495-18-7	
Fenpropimorphe	250 g/L	Xn,N; R20-38- 51/53-63	067564-91-4	266-719-9
Surfactant	20-30 g/L	Xn; R22, R41		
Ingrédients inertes	q.s.p.			
Composition Code	EF1288			

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Très toxique pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Oct. 06
FORTRESS DUO FUNGICIDE

4. PREMIERS SECOURS

Ne jamais faire boire ou faire vomir si le patient est inconscient ou a des convulsions.

Ingestion

Ne pas faire vomir. Appeler un médecin. La décision de faire vomir ou non doit être prise par un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 5 minutes.

Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau à grande eau avec du savon. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation

Emmener à l'air frais. Consulter un médecin.

Note au médecin

Pas d'antidote spécifique. Traitement de soutien au choix du médecin en fonction des réactions du patient.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Brouillard d'eau ou fines gouttelettes. Dioxyde de carbone. Poudre chimique. Mousse.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de produits de combustion, de composition variée, qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Protection des intervenants

Porter des vêtements de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Informations supplémentaires

Refroidir les récipients en les aspergeant d'eau. Contenir l'écoulement pour empêcher la contamination de l'eau ou des systèmes de drainage.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Porter des vêtements de sécurité appropriés et une protection pour les yeux et le visage (voir section 8).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Oct. 06
FORTRESS DUO FUNGICIDE

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou autre cours ou étendue d'eau.
Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

Méthodes de nettoyage

Eponger avec du sable ou autre absorbant non-combustible, stocker dans des récipients, puis éliminer. Pour les déversements importants, barricader la zone et consulter le fabricant. Si une assistance supplémentaire est nécessaire, téléphoner au numéro d'appel d'urgence.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Eviter le contact avec la peau. Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et après le travail.

Stockage

Stocker ces produits conformément aux réglementations applicables. Stocker dans le récipient d'origine, dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Protéger des températures extrêmes. Ne pas stocker à proximité de nourriture, boissons, nourriture pour animaux, produits pharmaceutiques, cosmétiques ou engrais. Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Aucune n'est établie.

Mesures d'ordre technique

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante dans la plupart des conditions. Il peut être nécessaire de prévoir une ventilation d'aspiration locale pour certaines opérations.

Protection respiratoire

Dans la plupart des conditions aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire. Cependant, en cas d'irritation des voies respiratoires, utiliser un appareil de protection respiratoire adéquat purifiant l'air.

En cas d'urgence, utiliser un appareil de protection respiratoire autonome en surpression.

Protection des mains et de la peau

Pour un contact bref, aucune précaution autre que le port de vêtements propres couvrant tout le corps et de gants imperméables ne devrait être nécessaire. En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, utiliser des vêtements de protection imperméables au produit.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Oct. 06
FORTRESS DUO FUNGICIDE

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité. En cas de risque de contact avec le liquide, il est recommandé de porter des lunettes pour travaux chimiques.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide opaque
Couleur	: beige
Densité relative (eau=1)	: 1.02 (20 deg.C) (environ)
Solubilité dans l'eau	: se suspend
Point d'éclair	: aucun(e)
Temp. d'inflammation spontanée	: >400 deg.C (CEE : Méthode A15)
Caractéristiques d'explosivité	: non explosif (EEC: A14 METHOD)
pH	: 7.85 (20 deg.C) (pur)
Viscosité cinématique	: 151 cSt

10. STABILITE ET REACTIVITE**Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales de stockage.

Conditions à éviter

Aucun déterminé.

Matières à éviter

Produits fortement basiques, acides ou oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Ingestion**

Toxicité faible par ingestion.

DL50 par voie orale, pour le rat : supérieure à 2000 mg/kg.

Contact avec la peau

DL50 par voie cutanée, pour le lapin : supérieure à 2000 mg/kg.

Une exposition cutanée prolongée ne devrait pas provoquer l'absorption de quantités nocives de produit.

Peut provoquer une irritation légère mais prolongée.

Sensibilisation

Sensibilisant cutané pour le cochon d'Inde.

Contact avec les yeux

Peut provoquer une légère irritation oculaire.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Oct. 06
FORTRESS DUO FUNGICIDE

Inhalation

Pas d'effets indésirables prévisibles par cette voie d'exposition qui ne peut être qu'accidentelle lors d'une manipulation industrielle correcte.

Informations supplémentaires

Non cancérogène. Non mutagène.

Matière active : Fenpropimorphe : Dans la CE, cette substance est classée toxique pour la reproduction catégorie 3.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**Persistance et dégradabilité**

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à la (ou aux) matière(s) active(s).

Quinoxifène :

Ce produit n'est pas entraîné par lessivage dans le sol. Il est donc peu probable qu'il contamine les eaux souterraines. Ne devrait se dégrader que lentement dans l'environnement.

Fenpropimorphe :

La demi-vie dans les sols dépend du type de sol et des conditions ; elle est d'environ 15-93 jours.

Toxicité aquatique

Produit nocif pour les poissons dans des conditions aiguës (10mg/L <CL50 <100mg/L).

Produit toxique pour les invertébrés aquatiques dans des conditions aiguës (1mg/L <CE50 <10mg/L).

Produit très toxique pour les algues (CI50<1,0mg/L).

Toxicité aviaire.

Evaluation basée en grande partie ou entièrement sur des données relatives à la (ou aux) matière(s) active(s).

Quinoxifen :

Produit considéré comme peu toxique pour les oiseaux.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Très toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des emballages vides les ayant contenus. Laver soigneusement. Eliminer les emballages vides et les eaux de lavage en toute sécurité et conformément aux réglementations. Choisir de préférence un récupérateur agréé ou un incinérateur homologué. Ne pas réutiliser l'emballage pour un quelqu'autre usage.

FICHE DE DONNEES DE SECURITEOct. 06
FORTRESS DUO FUNGICIDE**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****-Voies terrestres**Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
N.O.S. (Quinoxyfen 6.5% and Fenpropimorph
24.5%)Route / Rail ADR/RID : 9 Etiquette: 9
Code de classification : M6
Groupe d'Emballage : III
Kemler Code : 90 No. ONU : 3082
Tremcard CEFIC : 90GM6-III**-Voie maritime**Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
N.O.S. (Quinoxyfen 6.5% and Fenpropimorph
24.5%)Mer - Classe OMCI : 9 No. ONU: 3082 Etiquetage: 9
Groupe d'Emballage : III EMS: -
Polluant Marin : Y (Y/N)**-Voie aérienne**Dénomination d'expédition: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,
N.O.S. (Quinoxyfen and Fenpropimorph)Air - Classe OACI/IATA : 9 No. ONU: 3082 Etiquetage: 9
Sous Catégorie :
Groupe d'Emballage : III Instr. Emball. Passager : 914
Instr. Emball. Cargo : 914**Dénomination d'expédition:****Remarque:** Envoi d'échantillons par la poste interdit.**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES****Classement proposé conformément à l'arrêté du 9 novembre 2004 transposant
la directive 1999/45/CE :****Symbole de danger :** Xn - Nocif
N - Dangereux pour l'environnement**Risques particuliers :** Peut entraîner une sensibilisation par contact
avec la peau (R43).
Très toxique pour les organismes aquatiques,
peut entraîner des effets néfastes à long terme
pour l'environnement aquatique (R50/53).
Risque possible pendant la grossesse d'effets
néfastes pour l'enfant (R63).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Oct. 06
FORTRESS DUO FUNGICIDE

Conseils de prudence : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage (S35).
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés (S36/37).
Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant (S57).

Symbole de danger et phrases de risques particuliers attribués en France :

Xi - Irritant

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risques dans la section 2 :

R20 Nocif par inhalation.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Délai de rentrée dans les parcelles traitées

Dans l'attente de la révision des substances actives et des produits phytopharmaceutiques dans le cadre de la directive 91/414/CEE et en l'absence de notification officielle, les adhérents de l'UIPP recommandent de suivre l'avis de la Commission d'Étude de la Toxicité concernant les délais minimums à respecter pour limiter l'exposition cutanée des travailleurs :

- *Cultures à l'extérieur de locaux : délai minimum de 6 heures après la fin de la pulvérisation*
- *Cultures à l'intérieur de locaux : délai minimum de 8 heures après la fin de la pulvérisation et après ventilation des locaux*
- *Préparations comportant au moins une des phrases de risques suivantes : R36, R41, R38, R34, R35 : délai minimum de 24 heures après la fin de la pulvérisation*
- *Préparations comportant au moins une des phrases de risques suivantes : R42, R43 : délai minimum de 48 heures après la fin de la pulvérisation.*

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'établissement de la fiche. Ils sont donnés de bonne foi.
Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.